



Toulouse le 14 octobre 2024

Objet : Actualité sociale

Le Quotidien du Médecin 4 octobre 2024 : « Faire beaucoup avec peu ». Le fonctionnement de l'hôpital d'un côté, la lutte contre les déserts médicaux et les pénuries de soignants de l'autre : tels sont les deux « immenses » défis du 1<sup>er</sup> Ministre pour la Santé.

Le Quotidien du Médecin 3 octobre 2024 : Une étude canadienne montre que l'épilepsie est associée à une hausse du nombre d'accidents cardiovasculaires chez les plus de 65 ans. Un tiers de ces événements serait explicable par la prise d'antiépileptiques inducteurs enzymatiques.

La Dépêche 5 octobre 2024 : Michel Barnier s'est dit ouvert à d'autres solutions que le report de la réévaluation des pensions du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet 2025. « Je comprends que cela provoque et crée des préoccupations, notamment pour tant de gens qui ont une petite retraite .... c'est un effort général qui est demandé mais j'ai dit ... que si dans la discussion parlementaire qui est ouverte et libre, il y a de nouvelles idées ou d'autres propositions pour trouver d'autres moyens, je suis ouvert ».

La Montagne 5 octobre 2024 : A l'occasion de la journée nationale des aidants, dimanche 6 octobre, un focus est fait sur ce phénomène massif des salariés aidants. Plus de 5 millions de personnes se demandent chaque jour, comment concilier emploi et rôle d'aidant. En France 9,3 millions apportent une aide à un enfant, un conjoint, un parent. En moyenne, les salariés aidants sont âgés de 42,2 ans et consacrent 9,8 heures par semaine, à s'occuper de leur proche. L'âge moyen du début de l'aidance est de 35 ans. En 2030, un salarié sur quatre sera « proche aidant » (un sur 3 pour les plus de 40 ans) selon l'observatoire OCIRP. L'aidance devient un sujet d'entreprise et porte principalement sur l'organisation du travail. Actuellement 43% des aidants en activité ont modifié la leur. 66% des salariés aidants constatent que leur situation a un impact négatif sur leur travail (baromètre interfacia 2023). 41% des aidants rapportent également un effet négatif sur la vie professionnelle de leur conjoint. Selon l'observatoire OCIRP, seuls 25% des employés osent informer leur management de leur situation de « proche aidant » par manque de confiance ou de peur d'être stigmatisés. 44% des salariés aidants ont peur de perdre leur travail et vont plus facilement se confier à leurs collègues. 69% des entreprises interrogées ne savent pas estimer le nombre d'aidants salariés au sein de leurs effectifs. Selon le baromètre INTERFACIA, 7 travailleurs aidants sur dix (69%) estiment avoir acquis de nouvelles compétences grâce à leur rôle.

La Montagne 5 octobre 2024 : Michel Barnier entend faire une « grande cause nationale » en 2025, de la santé mentale

La Dépêche 6 octobre 2024 : Le décalage de l'indexation des retraites sur l'inflation, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet ferait une économie de 4 milliards d'euros pour les finances publiques mais un impact direct pour 17 millions de personnes. Détail supplémentaire, le taux d'inflation étant calculé sur les douze derniers mois, on peut estimer qu'il sera plus bas en juillet 2025. Mais le possible gel des pensions est une mesure qui passe mal. Pour Marine Le Pen, ça revient à « voler à nos aînés des milliards d'euros de pouvoir d'achat ». Pour Manuel Bompard, c'est « une mesure injuste. Le gouvernement veut s'en prendre aux retraités pauvres ». Au sein même du gouvernement, la mesure fait grincer des dents. Michel Barnier semble prêts à des concessions sur le gel des pensions de retraite.

La Dépêche 7 octobre 2024 : Michel Barnier a l'intention de relancer la charte de « l'allocation sociale unique » en 2025, fusionnant le RSA, les Allocations chômage, les prestations de la CAF et de la MSA à l'exception des aides vieillesse et aux handicapés.

La Montagne 7 octobre 2024 : François Hollande : « je refuserai la désindexation des pensions c'est l'impôt de l'inflation ».

La Dépêche 8 octobre 2024 : Budget : Pourquoi cibler les retraités ? Selon le gouvernement Barnier, le niveau de vie des retraités est supérieur à celui des actifs. Parmi les Français, la contribution des retraités passe mal. Selon le syndicat FSU, « cette décision conduirait à ne pas maintenir le niveau de vie des retraités face aux dépenses d'énergie, d'alimentation et des frais de santé. Cette ponction s'ajoute aux effets, pour les retraités, de la diminution du remboursement des consultations par la Sécurité Sociale ». « Cette mesure va, de nouveau, aggraver le pouvoir d'achat des retraités qui n'auront eu aucune revalorisation pendant 18 mois » ont réagi les neufs syndicats et associations des retraités (CGT – FO – CFTC – CFE – CGC – FSU – Solidaires – FGR – LSR et UNRPA). Les députés RN ont annoncé qu'ils s'opposeront à ce report. Pour Olivier Faure, « la réalité c'est que ce sont les classes moyennes qui vont prendre cher ». Des économistes experts rappellent que les retraités français jouissent d'un meilleur niveau de vie, par rapport aux actifs, que dans beaucoup d'autres pays. Selon Éric Heyer, directeur du département analyse et prévision de l'OFCE (observatoire français des conjonctures économiques), « c'est une double perte. Les retraités auraient dû être revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier 2025, de 2,1%. Au final, ils seront revalorisés, en juillet 2025 de 1,8%. Il y a, à la fois, la perte temporaire due au gel de 6 mois et la perte de revalorisation de 0,3%. C'est structurel et cela ne se regagnera jamais ». L'effort demandé par Michel Barnier ne peut pas être concentré sur une catégorie de ménage. Il faut que tout le monde participe ». A vouloir exonérer les actifs de la classe moyenne, les inactifs sont, de ce fait particulièrement ciblés, et parmi eux, les retraités. Les petites pensions pourraient devenir vraiment polémiques. « Le gouvernement demande des efforts qui sont, de mon point de vue, surdimensionnés. Les retraités, quant à eux, s'avouent résignés face à un contexte politique et institutionnel qui n'intéresse plus.

Dominique Delpiroux : Pierre Péret : « On l'appelle cuisse de mouche, fleur de banlieue, sa taille est plus mince que la retraite des vieux ... ». De ce fait, dans notre inconscient collectif, cette pension « de vieux » apparaît toujours comme maigre, voire misérable. Chacun s'indigne, depuis toujours, de mauvais sort réservé à nos anciens. Il y a quelque chose d'indécent à vouloir ôter le pain de la bouche des plus anciens.

Un tiers des retraites sont inférieures à 1000 euros, soit 5,7 millions de Français. Déjà que la réforme des retraites est encore et toujours sur la sellette, voilà un tour de vis supplémentaire ! Selon Michel Barnier, il faut trouver de l'argent vite et beaucoup, alors, mécontenter les plus âgés, devient un moindre mal.

La Dépêche 9 octobre 2024 : Un sondage mené par ODOXA pour GROUPAMA, auprès de 4000 français, indique que ceux-ci ont commencé à la préparer financièrement, pour 26 % d'entre eux. 64% des Français disent avoir mis en place « quelque chose » pour financer la fin de la vie active et le début de la retraite : 34% un PEL (plan d'épargne logement) ou CEL (compte épargne logement) 27% des placements financiers, 26% l'achat d'un bien immobilier. 27% envisagent de cumuler leur pension de retraite avec une activité professionnelle ; 26% réfléchissent à l'idée de travailler plus longtemps à temps partiel, dans le cadre de la retraite progressive et 17% songent à la possibilité de travailler plus longtemps à temps plein. 60% des personnes interrogées préfèrent un système par répartition contre 38% pour un système par capitalisation. 43% des personnes non retraitées, seraient favorable à ce dernier système. 57% des Français restent opposés au passage de la retraite à 64 ans contre 42% qui y sont favorables. Le rejet est plus élevé chez les non retraités : 63% (59% chez les retraités). Les Français se font de plus en plus à l'idée qu'ils partiront plus tard (43% pensent à 65 ans).

La Dépêche 10 octobre 2024 : Boris Vallaud, président du groupe PS à l'assemblée nationale : « dans le budget qui nous est annoncé, il y a beaucoup d'impôts sur la vie qui ne disent pas leur nom, comme le décalage de 6 mois de la revalorisation des pensions de retraite ». Cela va coûter 230 euros à un retraité célibataire qui touche une pension de 1531 euros par mois. 4 milliards d'économie qui vont être faits sur le dos des 17 millions de retraités ».

Orange 13 octobre 2024 : Xavier Bertrand a accordé une interview au « Le Parisien » le 12 octobre. Dans les urgences qu'il dresse pour le pays, il cite : « maintenir la pension des retraités ».

Le Média Social 10 octobre 2024 : PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale). Malgré le contexte de rigueur, les financements alloués au secteur des personnes âgées sont en hausse de 6%. « Poursuivre notre adaptation aux évolutions démographiques et amplifier les engagements pour le soutien à l'autonomie et l'inclusion de tous ». Le PLFSS « prévoit de conforter et d'amplifier la trajectoire de hausse des moyens alloués par la Sécurité Sociale à l'autonomie » « en soutenant deux chantiers prioritaires » : le renforcement de l'attractivité des métiers et l'adaptation de l'offre médicosociale « aux besoins démographiques croissants et à l'inclusion ».

Les Echos 11 octobre 2024 : Syndicats et patronats doivent aboutir, d'ici la mi-novembre sur les négociations emplois des seniors et assurance chômage qui sont liées.

Les Echos 11 octobre 2024 : Bras de fer sur la revalorisation des pensions AGIRC-ARRCO. Par définition, elles doivent évoluer moins vite que l'inflation, mais les syndicats plaident pour un coup de pouce, compte tenu du gel des retraites de base annoncé par le gouvernement.

La Dépêche 14 octobre 2024 : Philippe Roux : difficulté pour les Français de décrocher un rendez-vous chez un médecin généraliste ou spécialiste. Ce phénomène s'aggrave d'année en année. Notre tissu médical s'effiloche, laissant de nombreux Français totalement démunis. Une étude de la fondation Jean Jaurès intitulé « Cartes de France de l'accès aux soins » publiée en avril dernier dresse les disparités entre les territoires, avec des zones urbaines bien dotées et des régions rurales en souffrance. Les raisons sont multiples et complexes : un numérus clausus longtemps restrictif, la féminisation de la profession avec davantage de temps partiel, l'attrait des grandes villes, le vieillissement de la population, le départ en retraite des médecins non remplacés .... Des initiatives ont vu le jour : les maisons de santé pluridisciplinaires, la télémédecine. Dans son discours de politique générale. Le premier ministre, Michel Barnier a assuré qu'il entendait déployer plus rapidement « les bus de santé et les regroupements de professionnels de santé ». « la télémédecine, la télésurveillance ».

ASH 10 octobre 2024 : Durant plusieurs semaines, auteur-illustrateur s'est immergé dans la vie d'un EHPAD, afin de réaliser une bande dessinée. L'initiative a vocation à lever le voile sur la vie des résidents mais aussi, à valoriser le travail des professionnels.

Francis De Block